

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 décembre 2025

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11
- en exercice :	10
- qui ont pris part à la séance :	09
- votants	09

Date de convocation : 04/12/2025

Date d'affichage : 05/12/2025

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le onze décembre deux mil vingt-cinq à 19 h 20.

Présents : Mmes ARSAC Pascale - PERRIN Marie-Josèphe - RENARD Brigitte
 Mrs BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe –
 DI BENEDETTO Vincent - VERNERET Jacques pouvoir

Absent excusé : Mr ALINS Franck

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

OBJET : TARIFS à compter du 1^{er} janvier 2026 - CIMETIERE COMMUNAL (CONCESSIONS et REGLEMENT) – inchangés par rapport à 2025

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants,
DECIDE NE PAS AUGMENTER les tarifs des concessions qui sont maintenus comme suit :

CONCESSIONS TRADITIONNELLES			
Nb de places	Durée :	30 ans	50 ans
I – 1 m x 2,50 m		410 €	715 €
II – 2 m x 2,50 m		715 €	1 020 €
COLOMBARIUM			
Nb de places	Durée :	15 ans	30 ans
I et II		510 €	815 €

- N'APPORTE PAS DE MODIFICATION AU REGLEMENT du cimetière adopté en réunion du Conseil Municipal du 27/11/2006.**

La présente délibération annule et remplace celle du 05 décembre 2024.

Et ont les membres présents signé au registre
 AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,
 Jean-Bernard CHARPENEL


